

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25<sup>ème</sup> année - N°4877 - Jeudi 22 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN

## Le personnel de Comair Assistance en grève dès ce jeudi



Photo d'illustration

**D**ans un courrier adressé à la ministre des transports et aux représentants des compagnies aériennes, ainsi que la direction de l'établissement public, les agents de Comair Assistance basés à l'aéroport international

Moroni Prince Said Ibrahim annoncent qu'ils vont cesser toute activité d'assistance aux avions à compter de ce jeudi 22 mai, jusqu'à nouvel ordre. Ils réclament le paiement de leurs salaires de mars et avril.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**23 Dhulhadj 1446**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 21 au 25 Mai 2025**

**Lever du soleil:**

**06h 18mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 49mn**

Fadjr : 05h 05mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



## CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU PROJET "MAHAKAMA YA WUSAWA"

## 70 greffiers et auditeurs de justice formés

Le ministère de la justice, en partenariat avec l'Ambassade de France, l'Agence française de développement (AFD) et Expertise France, a organisé la cérémonie de clôture du projet "Mahakama Ya Wusawa" (MYW) ce mardi 20 mai 2025 au Retaj, à Moroni. Lancé en mai 2022, le projet s'inscrit dans le cadre du Plan Comores Émergent, avec pour objectif de favoriser une justice plus équitable, accessible et proche des citoyens, en renforçant les capacités humaines et techniques du secteur judiciaire comorien.

Soutenu par l'AFD dans le cadre du Plan de Développement France-Comores (PDFC) et mis en œuvre par le ministère de la justice avec l'appui technique d'Expertise France, MYW a représenté un levier stratégique pour accompagner la transition vers un système judiciaire moderne, fondé sur les principes de transparence, d'efficacité et de respect de l'État de droit. Ce projet a permis de renforcer les ressources humaines, notamment en formant 70 professionnels du droit (28 greffiers et 42 auditeurs de justice). Il a également contribué à améliorer la qualité des services judiciaires, tout en favorisant le

développement d'une justice plus inclusive, capable de répondre aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques.

« Ce projet a été financé par l'Agence Française de Développement, piloté par le ministère comorien de la justice, avec l'assistance technique d'Expertise France. Permettez-moi de rappeler que tous les programmes de coopération menés par la France aux Comores sont des dons. Il ne s'agit pas de prêt. Il n'y a pas de demande de remboursement à la partie comorienne. C'est un très grand plaisir de constater que ce projet ambitieux est une réussite. Il est parfois utile de prendre un peu de temps pour fêter les fruits des collaborations entre nos deux pays », a déclaré Jean-Baptiste Lesecq, premier conseiller de l'ambassade de France à Moroni. Et de préciser que 70 nouveaux magistrats et greffiers ont été recrutés à travers un concours inédit et transparent, organisé par les autorités comoriennes en étroite coopération avec Expertise France. Les lauréats des deux concours ont suivi un parcours de formation exigeant mobilisant de formateurs de très grande qualité. Des institutions prestigieuses dont l'École nationale de la magistrature de Bordeaux, l'École nationale des greffes de



Dijon, et des magistrats français chevronnés ont été sollicités.

« La justice comorienne est parfois critiquée : manque de moyens, de transparence, délais trop longs. Vous portez donc sur vos épaules une lourde charge. Celle de participer purement et simplement à l'amélioration de l'état de droit aux Comores. Cela implique de votre part du discernement mais surtout une grande rigueur morale », a-t-il souligné. « A présent le plus dur commence sans doute pour vous. Vous allez sans doute être soumis à de nombreuses pressions. Mais les attentes sont extrêmement fortes à

vos égard. Les victimes attendent réparation. Les mis en cause souhaitent être traités de façon juste. La population compte donc sur vous pour administrer une justice toujours plus juste, plus transparente, plus rapide, toujours au service de la population », a-t-il suggéré.

Pour sa part Anfani Hamada Bacar ministre de la justice a montré que, ce projet a incarné une collaboration exemplaire entre nos institutions et a contribué, de manière tangible au renforcement de l'état de droit, à la modernisation de notre système judiciaire et la professionnalisation de ses acteurs.

Grâce à ce programme, deux cohortes de magistrats et greffiers ont bénéficié d'une formation initiale structurée de standard international et adaptée aux défis actuels de la justice. « En guise de mémoire, deux concours de recrutement des auditeurs de justice et des greffiers ont été réalisés en 2021 et 2023, dont la première cohorte sortante de 22 magistrats et 10 greffiers est en exercice depuis le 25 février 2024, suite à leurs nominations et affectations. Quant à la formation de la deuxième cohorte qui compte 20 auditeurs de justice et 18 élèves greffiers s'est achevée en novembre 2024 pour les greffiers, et mars 2025 pour les auditeurs de justice », a indiqué le garde des sceaux.

Selon lui, les greffiers de la deuxième cohorte affectés à Mohéli et Anjouan ont déjà prêté serment et sont en exercice, tandis que ceux de la Grande Comore, leur prestation de serment est prévue la semaine prochaine. En ce qui concerne les auditeurs de la justice, très bientôt le Conseil Supérieur de la magistrature se réunira pour leurs nominations. Il a saisi l'occasion pour remercier le gouvernement français pour son soutien constant au développement de notre pays.

Nassuf Ben Amad



### Union des Comores Unité – Solidarité – Développement

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES - SONELEC

#### Avis à manifestation d'intérêt pour fourniture de biens et matériels à la SONELEC

REF : AMI-SONELEC-2025-05-001

La Société Nationale d'Électricité des Comores (SONELEC) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données de fournisseurs qualifiés pour l'acquisition des biens et matériels nécessaires à ses activités.

#### 1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet de recevoir les manifestations d'intérêt de la part de sociétés commerciales intéressées à fournir à la SONELEC des biens et matériels accompagnés de leurs conditions tarifaires et logistiques.

Ci-dessous la liste des biens, matériels et services ciblés avec la référence produit à insérer dans votre offre.

| Référence | Catégories de produit  |
|-----------|--|
| EB        | Équipement bâtiment : ciment, peinture, climatiseur, éclairage, plomberie, etc...          |
| RE        | Équipement réseau : Cable, transformateurs, poteaux, IAT, DRR etc...                       |
| SR        | Service : imprimerie et de conception graphique, livraison d'eau, restauration, etc..      |
| MA        | Équipement de maintenance groupe électrogène : filtres, huile, courroies, etc..            |
| AD        | Fourniture bureautique : Mobilier de bureau, Encre, papier, stylos, etc...                 |
| SE        | Matériel de sécurité : gants, chaussures, casque anti-bruit, extincteurs etc...            |
| TR        | Pièces automobiles : pneu, pièces moteurs auto, liquide de refroidissement, etc...         |
| RH        | Formations   |
| IN        | Matériel informatique : Ordinateur, équipements réseaux, imprimante                        |
| BT        | Installation basse tension : matériel électrique, quincaillerie, bois, disjoncteur, etc... |

#### 2. Conditions de participation

- Les entreprises intéressées doivent remplir les conditions suivantes :
- Être légalement constituées et avoir un registre de commerce en cours de validité.
  - Être à jour de leurs obligations fiscales et fournir une attestation fiscale récente.
  - Fournir une liste exhaustive obligatoirement au format Excel des produits ou proposés, incluant pour chaque article :
    - o La référence du tableau ci-dessus.
    - o La désignation précise du produit.
    - o Le prix unitaire
    - o Le délai de disponibilité ou de livraison
    - o Les conditions de garantie ou de retour, le cas échéant.

#### 3. Modalités de soumission

- Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :
- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée ;
  - Une copie des pièces administratives : registre de commerce, quitus fiscal ou attestation équivalente ;
  - Le tableau Excel détaillant les produits proposés, la référence, leurs prix et leurs délais de disponibilité.

#### 4. Dépôt des dossiers

- Les dossiers complets doivent être envoyés par mail à [secretariat.dg@sonelec-km.com](mailto:secretariat.dg@sonelec-km.com), avec en objet la référence de l'AMI : **AMI-SONELEC-2025-05-001** Ou déposés physiquement au siège de la SONELEC sous plis avec la référence de l'AMI **AMI-SONELEC-2025-05-001** à l'adresse suivante :  
**Direction Générale – SONELEC, Moroni volo-volo, Comores**  
**Date limite de réception : le samedi 31 mai 2025 10h00, heure locale**

#### 5. Informations complémentaires

- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent écrire à :  
[secretariat.dg@sonelec-km.com](mailto:secretariat.dg@sonelec-km.com)

## TRANSPORT AÉRIEN

# Le personnel de Comair Assistance en grève dès ce jeudi

**A** lors que l'on s'attendait à un dénouement de la crise sociale née du licenciement de plus de 500 agents de l'aéroport international, il n'en est rien. Ceux qui ont été épargnés jusqu'ici par cette vague de licenciement cumulent deux mois d'arriérés de salaire impayé. A ce jour les agents de Comair Assistance n'ont toujours pas perçu leurs salaires de mars et avril. Ce qui est à l'origine de leur grogne, et de leur lettre de préavis de grève adressé au ministère des transports et aux représentants des

compagnies aériennes, ainsi qu'à la direction de Comair Assistance. Le personnel de cette institution opérant à l'aéroport international Moroni Hahaya prévient qu'il va « cesser toute activité d'assistance aux avions à compter de ce jeudi 22 mai, jusqu'à nouvel ordre ».

« Malgré nos multiples alertes et demandes, nous n'avons toujours pas reçu nos salaires des mois de mars, avril, et nous exprimons également notre vive inquiétude concernant le mois de mai, d'autant plus qu'à partir du 1er juin 2025,

nous serons officiellement sous la gestion de TAM. Face à cette situation inacceptable, et à défaut de régularisation de nos salaires dans le plus bref délai, nous vous informons que nous cesserons toute activité d'assistance aux avions à compter du jeudi 22 mai, et ce jusqu'à nouvel ordre », lit-on dans le courrier dont La Gazette des Comores s'est procuré une copie.

Et le personnel d'alerter que cette grève affectera l'ensemble des prestations au sol assurées par Comair Assistance, incluant le pla-

cement, le chargement, le guidage, la sécurité piste et toute autre forme d'assistance aux aéronefs. Ces agents se disent toutefois ouverts au dialogue si des mesures concrètes et immédiates sont prises avant cette date. Il est à noter que ceux qui sont licenciés, ont aussi le droit de ces deux mois. Il faut aussi rappeler que les autorités ont entériné le licenciement des 500 agents de l'aéroport, dans le cadre d'un plan de modernisation négocié entre le gouvernement et une société émiratie, qui prend la gestion de l'aéroport sur

une durée de 30 ans à compter du 1er mai 2025. Une promesse a été faite aux agents licenciés pour le versement de leurs indemnités proportionnelles aux années passées dans l'établissement. Dans notre édition datée du 14 mai dernier, nous avons relaté que certains agents avaient reçu leurs lettres de préavis qui ne correspondent à l'intégralité de leurs droits tels que convenus avec le gouvernement.

Nassuf Ben Amad

## HAJJ 2025 :

## Plus de 850 Comoriens désormais à Médine

*C'est à l'aube de ce mardi 20 mai que le second vol des pèlerins comoriens a touché terre à Médine. À bord, 420 âmes guidées par la foi, entourées de guides spirituels, de soignants et de représentants de l'État, ont entamé leur marche vers l'accomplissement du cinquième pilier de l'islam.*

**A**vec cette nouvelle arrivée, ce sont désormais près de 850 pèlerins comoriens qui ont posé le pied sur la terre sainte. Ce deuxième convoi s'inscrit dans la continuité du dispositif mis en place pour assurer un accompagnement logistique et spirituel optimal. Outre les fidèles, le groupe compte une équipe médicale complète, des guides religieux issus d'agences privées, ainsi que plusieurs personnalités officielles, dont l'ancien préfet du Centre. Avant le départ, un moment solennel s'est tenu à l'aéroport Prince Saïd Ibrahim, en présence de plusieurs autorités venues saluer les pèlerins et leur adresser leurs bénédictions. Parmi les inter-

venants, Mohamed Elftih Djamaloulayle Layl, directeur général de l'Agence nationale du Hajj et de la Oumra, a invité les futurs pèlerins à faire preuve de patience et à vivre pleinement la dimension spirituelle de leur mission : « C'est un voyage comme les autres, avec ses retards, ses imprévus, sa fatigue... mais il est sacré. La patience est votre meilleure alliée. »

Il a également rappelé l'importance de rester connecté à l'essentiel : « Vous êtes à un pas du Paradis. Ne perdez aucune seconde durant ces 24 jours. Invoquez Allah, priez pour votre pays, pour vos proches, pour le chef de l'État. Et surtout, demandez pardon. » Le ministre des Affaires islamiques, présent lui aussi, a souligné la responsabilité individuelle de chaque pèlerin dans ce voyage : « Chacun est gardien de ses propres actes. Ce séjour est une épreuve de discipline, de foi et de conscience. »

De son côté, Youssoufa Mohamed Ali, plus connu sous le



nom de Belou et figure incontournable de la coordination logistique du Hajj, s'est voulu rassurant : « Cela fait huit ans que je suis dans cette organisation. Chaque année, des améliorations sont apportées. Tout est mis en place pour répondre

à vos besoins logistiques, soins, conseils... Nos équipes sont mobilisées pour vous accompagner à chaque étape. » Ce deuxième départ vient confirmer l'engagement des autorités comoriennes à offrir un encadrement digne, sécurisé et spi-

rituellement enrichissant à l'ensemble des pèlerins. Le Hajj 2025 est désormais pleinement lancé pour les Comores.

Ibnou M. Abdou, depuis Médine

## RÉHABILITATION DES ROUTES RN3 ET RN4

## Les travaux sont en phase d'enrobage

*La réhabilitation des routes nationales (RN3) et (RN4) se poursuit à Ngazidja. Ces deux tronçons de 32 kilomètres, financées à hauteur 8,2 milliards de francs comoriens par la Banque africaine de développement (BAD) sont déjà en chantier. Lors d'une visite de terrain du ministre de l'aménagement du territoire Chekidine Saïd Madi, effectuée le 18 mai dernier, les autorités ont rassuré que les travaux vont bon train, surtout la RN3 (Mtsangadjou-Bandamadji) qui est en phase d'enrobage.*

**L**a société chinoise WIETC accélère la cadence pour arriver à bon port, et espérer livrer les deux chantiers (RN3 et RN4) à la date prévue. Une des priorités du PCE (Plan Comores Emergents), la

réhabilitation de ces deux axes routiers de Ngazidja a conduit le gouvernement à négocier un financement auprès de la banque africaine de développement (BAD). Une équipe du ministère de l'aménagement du territoire a parcouru dimanche

dernier les chantiers afin de constater l'état d'avancement des travaux.

Lors de cette visite, le ministre Chekidine Saïd Madi a déclaré à la presse : « ce déplacement témoigne de la volonté du gouvernement qui a achevé son séminaire samedi



dernier au cours duquel, la réhabilitation de ces deux routes nationales compte beaucoup pour la réussite du PCE et la vision du chef de l'État de faire des Comores un pays émergent d'ici 2030. Ainsi, on constate que la société chargée d'exécuter les travaux se débrouille très bien pour être à la hauteur des engagements pris. Nous avons commencé depuis Bahani, Itsikoundi, GTE, Mbeni, Chezani jusqu'à Mitsamiouli. Et partout on constate que les travaux se poursuivent à un rythme satisfaisant ».

Au cours de ce long trajet, l'équipe du ministère a remarqué des avancées majeures sur la région d'Oichili où la société chinoise WIETC est en phase d'enrobage sur le tronçon (Mtsangadjou -Bandamadji). Cette étape marque des travaux en cours

de finition. Elle a fait comprendre que le ministère est résolu à prioriser les sorties de terrain pour être directement en contact avec les acteurs concernés et être régulièrement à jour par rapport à ce qui se passe sur les différents chantiers entrepris sur l'ensemble du territoire national. Il faut rappeler que le gouvernement a reçu un financement du groupe de la Banque Africaine de développement et du Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du Projet de Réhabilitation du Réseau Routier (PRRR IV) dont les travaux de réhabilitation en cours des routes nationales RN3 et RN4 37km (RN3 : Itsikoudi - Chezani et RN4 : Bahani - GTE - Itsikoudi).

Kamal Gamal

## LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE À MOHÉLI

## Les comités villageois de vigilance se multiplient

Après Mlabanda dans la région de Djando il y a quelques mois, puis le quartier Comotel à Fomboni récemment, c'est au tour de Monimoindji (Fomboni centre), Djoiezi, puis Salamani II (quartier de Fomboni), d'installer leur comité de vigilance. Ces structures citoyennes, mises en place pour faire face à la montée de la délinquance juvénile, suscitent à la fois adhésion et controverses.

**A** Mohéli, les habitants des quartiers et villages se mobilisent depuis plusieurs semaines pour instaurer des comités de veille chargés de lutter contre la délinquance. Le mouvement a été initié à Mlabanda, en présence d'autorités politiques, judiciaires et sécuritaires. Face à la recrudescence des actes de violence, de viols et de banditisme, d'autres localités leur ont rapidement emboité le pas. Les comités instaurent des mesures strictes : couvre-feu pour les mineurs à partir de 21 heures, interdiction du vagabondage sans but précis, contrôle de la coiffure et de la tenue vestimentaire, ainsi que la lutte contre la drogue, avec des amendes variables selon les quartiers. Certaines actions sont égale-



ment accompagnées d'initiatives éducatives et sociales.

Cependant, des dérives sont signalées. Certains comités sont accusés de dépasser leurs prérogatives, allant jusqu'à restreindre la liberté de circulation des adultes. « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous avez fait à ma fille et je ne vous le pardonnerai jamais », s'indigne un père dont la fille majeure et célibataire a été interpellée de

nuit par un comité, puis remise à la gendarmerie où elle a passé la nuit avant d'être relâchée. De telles bavures provoquent régulièrement des tensions entre membres des comités et jeunes du quartier.

Lors de l'installation officielle du comité de Salamani II, jeudi dernier, le commandant de la gendarmerie, Abdallah Ibrahim, a tenu à rappeler les limites de ces structures. « Il faut impérativement nous

informer, nous la gendarmerie, nous la police. C'est à nous de définir ce que vous pouvez ou non faire », a-t-il souligné, précisant que le rôle principal du comité est d'ordre éducatif. En cas de délit, comme la consommation de drogue, les comités doivent immédiatement alerter les autorités compétentes.

Riwad

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssouf  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## Unité Support Projet

## Avis de marché

**NATURE DU MARCHÉ** : Service

**POUVOIR ADJUDICATEUR** : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ** : Réalisation de photos / vidéos pour les projets d'Expertise France en Union des Comores

**REFERENCE DU MARCHÉ SUR PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français)** : 25-MAPA-S064

**LIEU D'EXECUTION** : Union des Comores.

**FINANCEMENT** : Groupe AFD.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** : Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

**CRITERES D'ATTRIBUTION** :

Les critères de notation des offres se feront comme suit : Critère 1 : prix des prestations (la notation financière [NF] sur 20 points maximum) ; Critère 2 : Qualité technique (NT sur 80 points maximum).

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une note technique (NT sur 60 points maximum) par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) obtenue par addition des notes technique et financière (NG=NF+NT) sera attribuée à chaque offre évaluée techniquement et financièrement. Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée sera (seront) considéré(s) comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra (verront) attribuer le marché selon le lot

où ils auront obtenu la note globale la plus élevée. Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

**PROCEDURE** : Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

**CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION** :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseDetailConsultation&id=2770213&orgAcronyme=s2d>

Vous pouvez aussi effectuer la demande de ce lien par email à l'adresse suivante :

[log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr)

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES** :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limitée de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **03/06/2025 à 16h00 (heure de Paris), 17h heure de Moroni**

**PROCEDURES DE RECOURS** :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004

Paris ; email : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

## PISCINE OLYMPIQUE :

## Pose de la première pierre à Mitsudje

Et sans surprise, la pluie était au rendez-vous pour la cérémonie officielle de pose de la première pierre de la future piscine olympique, devant recevoir les compétitions de nage lors des jeux des îles de 2027 aux Comores. Malgré le temps maussade, nombreuse était la population de la région et au-delà qui a fait le déplacement pour honorer cet important événement qui marque l'engagement de l'Etat pour l'organisation des jeux. Avec ce projet, le pays se dotera enfin de deux complexes sportifs de premier ordre, la piscine et un gymnase couvert.

"Nous sommes très contents de cette pose de première pierre, car elle vient rappeler aux plus sceptiques que, nous sommes bel est bien sur la voie de l'organisation des jeux des îles conformément aux engagements du chef de l'Etat son excellence, Azali Assoumani », devait dire le gouverneur de l'île de Ngazidja, Mohamed Ibrahim Mze, qui est aussi le patron du sport comorien en sa qualité de président du Comité Olympique (COSIC). Avant cette cérémonie dans la capi-

tale régionale, la ville voisine de Salimani avait accueilli une course de pirogue énormément disputée sous les yeux admirateurs du chef de l'Etat comorien.

Sur le site de la présidence, Beit-Salam a parlé de cet événement comme celui qui lance officiellement les festivités du cinquantième de l'indépendance du pays. « Dans une ambiance festive, le lancement officiel des festivités du cinquantième de l'indépendance » et de rajouter : « Au-delà de la compétition, l'évènement a honoré notre patrimoine, notre histoire et la transmission intergénérationnelles des valeurs de persévérance et de solidarité. »

Offert par la Chine, ce projet s'inscrit dans la continuité de l'investissement chinois dans le développement de notre pays. « Ce projet, qui démarre aujourd'hui est le projet le plus grand que la Chine construit pour les Comores. Ce projet marque le cinquantième des relations diplomatiques entre les République Populaire de Chine et les Comores », devait annoncer à l'assistance, l'ambassadeur de Chine à Moroni lors de son intervention. Le chef de son côté a rap-



pelé la nécessité et l'importance de la cérémonie. « Elle marque un nouveau pas vers l'émergence de notre pays à travers l'investissement dans les infrastructures sportives modernes capables d'accueillir les jeunes talents comoriens. » Ce projet va en

effet, augmenter la capacité comorienne en matière d'infrastructures sportives de premier plan. Jusqu'à ce jour notre pays ne possède aucune infrastructure sportive de qualité internationale à part le stade de Maluzini construit par la Chine et

qui est confronté depuis deux ans à une incapacité d'accueillir l'équipe nationale de football, pour non homologation par la CAF.

Imtiyaz



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET NATIONAL DE RESILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU  
(P504691 – PNRSE)  
Unité de Gestion de Projet



Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un Auditeur Externe pour l'Audit des Comptes du Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE)

Date de l'avis : 20 Mai 2025

### 1-Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le PNRSE compte contractualiser avec un Consultant pour l'élaboration de l'audit externe des exercices comptable 2024, 2025, et 2026.

### 2-Objectif de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet National de Résilience du secteur d'eau (PNRSE) à partir des états financiers établis sur la base des informations financières. Il vise à s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Les livres comptables du projet servent de base à la préparation des états financiers et sont établis pour refléter les transactions financières relatives au projet.

Les périodes concernées par l'audit sont :

**01 septembre 2024 au 31/12/2025(soit 16mois).**  
**01/01/2026 au 31/12/2026.**  
**01/01/2027 au 31/12/2027.**

### 3-Profiles et qualifications

Le Consultant doit être (i) un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, (ii) régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables membre de l'IFAC, (iii) jugé acceptable par la Banque. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée en audit financier de projets de développement, notamment ceux par les bailleurs de fonds internationaux.

(i)Le cabinet doit être indépendant de l'entité chargée de la gestion du fonds du Crédit qui doit faire l'objet de l'audit ainsi que des personnes qui l'ont signé.

(ii)Il doit présenter son statut juridique : la situation des associés et les dispositions de limitation de responsabilité figurant dans les statuts du cabinet.

(iii)Le cabinet doit confirmer qu'aucun conflit d'intérêts ou manque d'indépendance ne s'oppose à sa nomination.

Le cabinet devra compter dans son équipe, au minimum le personnel ci-dessous :

(a) Un Auditeur associé signataire ou cosignataire du rapport, justifiant d'un titre d'Expert-comptable inscrit régulièrement au tableau de l'Ordre et d'au moins cinq (5) ans d'expérience comme associé.

(b) Un Chef de mission, un Expert-Comptable diplômé justifiant d'au moins 5ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits de projets, et ayant également participé comme chef de mission à au moins 5 missions d'audit des projets financés par les partenaires de développement.

(c) Des auditeurs, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BAC +4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit de projets et 5 ans d'expérience professionnelle en audit.

Serait également un atout à l'équipe les profils suivants :

(d) Des auditeurs locaux seraient un atout, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BAC +4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit de projets et 5ans d'expérience professionnelle en audit financier

(e) Un Auditeur spécialisé dans la passation de marché : le cas échéant, un professionnel certifié en passation de marché (CIPS ou équivalent).

### 4. Dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt doit être composé

des pièces séparées suivantes :

Une présentation du un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable : Le prestataire doit fournir sur les informations ci-après :

Présentation succincte du Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable ;

Liste des références des missions similaires dans des projets de développement ou autres ;

Les CV des membres de l'équipe proposée pour réaliser la mission, y compris le signataire. Ces CV doivent être contresignés par le responsable du bureau et ne reprennent que les références du diplôme et des missions similaires.

Une attestation d'enregistrement ;

Une attestation de régularité de la situation fiscale du Cabinet d'étude plus récente ;

Note succincte de compréhension de la mission et de l'approche méthodologique.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **08 h 30 min à 16 h 00 mn** (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.

4-Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le mercredi 11 juin 2025 à 14 h 00 mn (heure locale de Moroni – Union des Comores)** ; adressé à Madame la Coordinatrice du Projet PNRSE « Manifestation d'intérêt N°2025/05/PNRSE/Audit externe »

5-Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE) Moroni Coulée – Croissant rouge, Bat DGEME - Tél : +269-324 07 80- Email : [coordinatrice.pnrse@gmail.com](mailto:coordinatrice.pnrse@gmail.com) copie à [rpm.pnrsecoromos@gmail.com](mailto:rpm.pnrsecoromos@gmail.com)



**UNION DES COMORES**  
**Unité – Solidarité – Développement**

**MINISTRE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES**

**PROJET NATIONAL DE RESILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU**  
**(P504691 – PNRSE)**

**Unité de Gestion de Projet**



**SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR le recrutement d'un BUREAU D'ETUDE POUR ELABORER DES**

**- TRANCHE FERME : LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES APS, APD ET DAO ET EIES/PGES DE L'EXTENSION DU BATIMENT DE LA DGEME ET LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX**

**- TRANCHE CONDITIONNELLE : LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES APS, APD ET DAO ET EIES/PGES DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DE LA SONEDE ET LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX**

**1 Contexte**

Le Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau dans son **Composante 2** : Renforcement de la gouvernance des capacités et des stratégies sectorielles. Pour améliorer la gouvernance du secteur ainsi que la performance opérationnelle et financière de la SONEDE, cette composante soutiendra les priorités de réforme du secteur à court terme et fournira une assistance technique aux institutions principales du secteur.

Dans le cadre de la mission, le Projet PNRSE lance un Avis à MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS pour le recrutement d'un BUREAU D'ETUDE POUR ELABORER DES

**- TRANCHE FERME : LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES APS, APD ET DAO ET EIES/PGES DE L'EXTENSION DU BATIMENT DE LA DGEME ET LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX**

**- TRANCHE CONDITIONNELLE : LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES APS, APD ET DAO ET EIES/PGES DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DE LA SONEDE ET LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX**

2. L'objectif principal de la mission est de recruter un cabinet d'études pour la réalisation des deux études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Définitif (APD) et des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et deux études d'impacts environnementales et sociales

(EIES/PGES) pour les deux sous-projets suivants :

- Extension en hauteur du bâtiment de la DGEME (tranche ferme).

- Construction du nouveau siège de la SONEDE (Tranche conditionnelle).

La mission du bureau d'études sera réalisée en trois phases suivantes :

- **Phase 1 – Études Technique et Environnementale et sociale** : Études techniques comprenant l'étude d'Avant-Projet Sommaire (APS), puis des études techniques d'Avant-Projet Définitif (APD) et des Études d'Impacts Environnementales et Sociales avec le Plan de Gestion Environnementale et Sociale afférent aux activités (EIES/PGES).

- **Phase 2 – Dossiers d'Appels d'Offres (DAO)** : le bureau d'études prépare un Dossier d'Appels d'Offres des travaux des deux sous-projets en deux lots.

- **Phase 3 – Mission de contrôle**, supervision et suivi des travaux (conditionnelle)

3. Dossier de manifestations d'intérêts Le « dossier de candidature » doit être composé de pièces séparées suivantes :

- Une présentation du bureau d'étude : Le prestataire doit fournir sur les informations ci- après :

- Présentation succincte du bureau indépendant (ou du chef de fil en cas de groupement des bureaux) ;

- Liste des références des missions similaires dans

des projets de développement ou autres ;

- Les CV des membres de l'équipe proposée pour réaliser la mission, y compris le signataire ;

ces CV doivent être contresignés par le responsable du bureau et ne reprennent que les références du diplôme et des missions similaires.

- Une attestation du registre du commerce du bureau d'étude ;

- Une attestation de régularité de la situation fiscale du bureau d'étude plus récente.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, **le 10 juin 2025 à 16 h 00 (heure locale en Union des Comores)**. La méthode de recrutement préconisée est la Sélection Fondée sur la qualification des Consultants (SQC).

Adressé à : Madame la Coordinatrice du Projet PNRSE « **Manifestation d'intérêt N°2025/04/PNRSE/BE** »,

Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE) Moroni Coulée – Croissant rouge, Bat DGEME

- Tél : +269-324 07 80- Email :

coordinatrice.pnrse@gmail.com copie à [rpm.pnrsecomoros@gmail.com](mailto:rpm.pnrsecomoros@gmail.com)



**UNION DES COMORES**

Unité-Solidarité-Développement

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DU TOURISME**

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS

**APPEL A CANDIDATURE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet conservation de la biodiversité à travers des solutions fondées sur la nature comme piliers de l'économie bleue et verte dans l'Union des Comores (BGI) financé par le gouvernement comorien, le PNUD et le GEF, et s'attaque à l'utilisation non durable des ressources naturelles par l'économie comorienne, contribuant à la perte de biodiversité et de services écosystémiques, à la mauvaise gestion des déchets organiques et à la vulnérabilité du pays au changement climatique.

Il vise à utiliser les zones protégées comme moteurs du développement durable dans l'Union des Comores, en catalysant la transformation des secteurs de l'agroforesterie, la pêche durable, la gestion des déchets et du tourisme en tant que piliers de l'économie bleue et verte par le biais d'actions, de décisions et d'investissements positifs pour la nature, la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) souhaite recruter :

- **Un (e) Coordinateur (trice) national (e) du projet**
- **Un (e) Chargé (e) de Suivi évaluation du projet**
- **Un (e) Chargé (e) de communication du projet**
- **Un (e) Responsable Genre et de Sauvegarde Environnementale et Sociale du projet**

1- Les candidats intéressés peuvent retirer les TDRs à ces postes au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts à Mdé Ex-Cefader

2- Les dossiers de candidature sont à soumettre au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts à Mdé Ex-Cefader, sous pli fermé avec la mention « candidature au poste de ...Titre du poste. du projet » au plus tard **le 10 juin 2025 à 14H00 heure locale**.